

PAGE DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

ON A SAVOIR

PUDDING AUX PRUNES

1 livre de raisins, 1 livre de raisins de Corinthe, 1 livre de suif, $\frac{3}{4}$ livre de mielles de pain, $\frac{3}{4}$ livre de cassonade, $\frac{3}{4}$ livre de farine, $\frac{1}{2}$ livre d'écorce mélange et sucre, $\frac{1}{2}$ chopine de cognac, 6 œufs, $\frac{1}{2}$ cuillerée à thé de mace et de cannelle, 1 cuillerée à thé de gingembre, $\frac{1}{2}$ noix de muscade râpée. Faire bouillir 6 heures et faire cuire à la vapeur pendant 2 heures avant de servir.

Le Bulletin de la Ferme est le seul organe officiel dont la Coopérative se sert pour se tenir en relation avec ses membres.

PUDDING AUX ORANGES

Prendre 4 oranges, les trancher, enlever les noyaux, puis verser dessus 1 tasse de sucre. Faire un flan avec $2\frac{1}{2}$ tasses de lait, 2 cuillerées à thé de cornstarch et les jaunes de 2 œufs et le verser sur les oranges. Battre les blancs d'œuf avec un peu de sucre, les étendre sur le pudding et faire brûler dans le fourneau. Pour être servi froid. La crème fouettée sera encore plus délicieuse pour la garniture.

à suivre

Choses qui arrivent

Il ne suffit pas toujours de trouver un acheteur pour qu'une chose puisse être considérée comme bien vendue. Il ne suffit pas non plus qu'on nous promette plus cher que les autres, ou plus cher que la Coopérative. Le paiement a son intérêt.

Un cas qui se présentait tout dernièrement mérite d'être porté à la connaissance de nos lecteurs. Voici.

Un fabricant de fromage avait découvert un acheteur, qui lui promettait de payer son fromage plus cher que ce que la Coopérative lui paierait. Il décide de lui expédier toute sa production. Tout allait à merveille. Mais voilà que le paiement d'une expédition se laisse attendre; puis une autre, et enfin, trois expéditions sans qu'il ait reçu un sou de paiement.

Fort inquiet, le fabricant écrit à la Coopérative Fédérée pour qu'elle se charge de l'aider à se faire rembourser ce qui lui est dû. La Coopérative, quelque peu embarrassée de faire semblable démarche, approche l'acheteur en question et réussit à faire payer une partie du fromage et à se faire livrer la balance. Elle a immédiatement envoyé l'argent nécessaire pour payer les patrons qui attendaient depuis près d'un mois la "paye" à laquelle ils avaient droit.

Aux cultivateurs et producteurs qui confient la vente de leurs produits à des gens qu'ils ne connaissent pas, ou à des maisons plus ou moins solvables, nous nous permettons de poser les questions suivantes:

1.—Serez-vous payé?

La Coopérative Fédérée est connue. Sa situation financière est excellente. En transigeant avec elle, vous êtes à l'abri de toute perte qui pourrait résulter d'une crise ou d'une faillite. Les expéditeurs n'ont absolument rien à craindre sous ce rapport. Ils ont, à la Coopérative, toutes les garanties possibles.

2.—Quand serez-vous payé?

La Coopérative fait ses remises chaque semaine. Il n'y a pas de retards, pas de pertes inutiles de temps. Les patrons n'ont pas à attendre des deux ou trois semaines pour que leur fabricant ait reçu son argent pour faire sa "paye".

3.—Que serez-vous payé?

La Coopérative paie toujours les plus hauts prix du marché. Malgré la concurrence très serrée, et pas toujours loyale, qu'elle subit de tous côtés, la Coopérative reste l'organisation qui, à tout temps de l'année, fait les remises les plus élevées. Nulle maison a fait autant qu'elle pour que les cultivateurs obtiennent la pleine valeur de leurs produits. Travailler pour augmenter les profits du producteur, tel est le but de la Fédérée.

Le cas du fabricant, que nous donnons plus haut, est vérifique; nous avons sous les yeux tous les documents voulus pour prouver la véracité de ce que nous disons. N'est-ce pas là un exemple qui mérite d'être médié?

Ne nous laissons pas trop tôt, ni trop facilement, tenter par des promesses que rien ne garantit. Celui qui promet trop beau est celui aussi qui, la plupart du temps, ne donne pas de suite à ce qu'on attend de lui.

Si la Coopérative n'est pas aussi libérale que certains commerçants en fait de promesses, elle n'en arrive pas moins, à la fin de chaque année, à payer à ses expéditeurs des prix dont la moyenne est plus élevée que celle des autres. C'est là un fait bien reconnu, dont nous avons déjà, dans ces colonnes, donné les preuves.

À la Coopérative, ça prend moins de temps pour être payé. Le Coopérative n'attend personne pour fixer le prix de ses remises.

On est sûr d'être payé.

On reçoit la pleine valeur pour ses produits.

L'ami du cultivateur. — Le Bulletin de la Ferme est le seul journal qui contienne les remises payées par la Coopérative Fédérée de Québec chaque semaine et les prix des marchés soigneusement révisés jusqu'au moment de mettre sous presse.

Le Bulletin de la Ferme est entièrement dévoué aux intérêts agricoles et chaque numéro contient des articles de fond par des techniciens sur des sujets d'actualité.

On trouve en outre dans le Bulletin de la Ferme une chronique des principaux événements mondiaux, une causerie pour les enfants avec concours, une page féminine, une page de consultations légales gratuites, une Boîte aux lettres et le Service de notre vétérinaire, sans compter les nouvelles de la semaine résumées pour les gens pressés.

Un seul numéro peut valoir plusieurs fois le prix de l'abonnement.

Activités dans nos Coopératives locales

St-Aimé de Richelieu

Il se tenait, le 30 juillet dernier, une magnifique assemblée de coopérateurs à St-Aimé de Richelieu. Plus de 80 coopérateurs se réunissaient pour étudier ensemble un des problèmes agricoles les plus intéressants: celui de la vente des produits de ferme, et particulièrement la vente des animaux vivants.

L'assemblée était sous la présidence de M. L.-A. Perreault, inspecteur de beurries et de fromageries et président de la Coopérative locale affiliée de St-Aimé. M. l'Agronome J.-A. Fillion était présent, ainsi que M. J.-B. Cloutier, Inspecteur des Coopératives de la Province, et M. Raoul Dumaine, Directeur du Service de Propagande de la Coopérative Fédérée de Québec.

M. Cloutier, dans une conférence très instructive et surtout très pratique, exposa les multiples avantages qui découlent de la coopération. Il en fit voir, non seulement les avantages financiers qui en peuvent découler, mais encore les services divers qu'on en peut retirer au point de vue production, qualité des produits et renseignements sur les marchés. "Il ne suffit pas de savoir bien produire, il faut, en plus, savoir quoi produire et surtout quand et comment vendre."

La conférence de M. Dumaine était, ni plus ni moins, que le complément de celle de M. Cloutier. Il exposa aux cultivateurs quelles devaient être les qualités que les producteurs devaient s'efforcer de donner à leurs produits pour arriver à satisfaire les exigences de nos grands marchés. "Produire pour produire, sans se soucier des goûts de ceux à qui nous voulons vendre, c'est presque infailliblement produire à perte. Le consommateur, étant celui qui paye, doit avoir un mot à dire sur ce que doit être la qualité de ce qu'il achète." Le but de la vente en coopération, s'il consiste à aider à réduire les frais de la mise en vente, a aussi un autre objet: celui d'aider au producteur à mettre sur le marché un article qui soit capable de s'attirer la faveur des acheteurs. C'est pourquoi les organisations coopératives se font toujours un devoir de pratiquer la classification.

M. l'Agronome Fillion, de son côté, fit voir, par des exemples pratiques, ce que l'on peut attendre de la coopération. Il dit un mot de l'une des fonctions importantes de la coopérative: éliminer les intermédiaires inutiles. Et en terminant il eut un mot qui mérite d'être bien médié par tous ceux qui s'intéressent à la coopération: "Les produits dont vous confiez la vente à votre coopérative contribuent à augmenter l'influence de celle-ci, pendant que ceux qui sont vendus par d'autres voies constituent une arme que l'on met dans la main de ceux-là même contre lesquels les cultivateurs doivent se protéger."

La Coopérative de St-Aimé est réputée comme une des plus prospères de la Province et c'est l'intention de ses membres de lui faire continuer son œuvre éminemment utile et profitable.

M. F.-X. Thérioux, nouvellement nommé secrétaire de cette Coopérative, est un homme qui promet beaucoup et sur lequel les membres de cette organisation peuvent compter pour continuer le travail déjà commencé.

St-François-du-Lac

La Coopérative de St-François-du-Lac tenait son assemblée générale le 31 juillet dernier. Une soixantaine de membres se sont rendus à l'appel de leur président, M. Hervé Morvan, et de M. le Notaire G. Léveillé, secrétaire.

On procéda aux élections. M. René Courchesne, qui exerçait les fonctions de secrétaire depuis au delà d'un an, présenta sa démission, étant trop occupé par ailleurs pour continuer de s'occuper aussi activement qu'il le désirerait des intérêts de la Coopérative, dont les activités toujours croissantes exigent plus de temps qu'il n'en peut disposer. M. le Notaire G. Léveillé fut élu secrétaire "pro tempore".

Plusieurs conférenciers avaient été invités: M. J.-E. Boivin, agronome du comté d'Yamaska, M. J.-B. Cloutier et M. Raoul Dumaine. Les questions de coopération, de production, de vente et d'exigences de nos marchés furent les sujets qu'ils traitèrent.

M. le Curé de St-François, qui était présent à cette assemblée, dit quelques mots qui furent beaucoup goûtés. Après avoir commenté les conférences qui avaient été faites, il ajouta: "MM. les Conférenciers ont dû être flattés de l'attention avec laquelle vous les avez écoutés. J'espère que vous ferez plus qu'écouter et que vous mettrez en pratique les excellents conseils qu'ils vous ont donnés."

(Suite à la page 715)

NOTES ET

Les feux de forêt font des efforts surhumains que Dans le Québec, cette saison ce rapport: nous n'avons pas d'abattement et pas un seul incendie dans la divine Providence.

Nos félicitations à M. d'agent spécial du service à son crédit dix ans de travail et comme inspecteur des agriculteurs. Il continuera à rendre de vince.

La classification a été

aujourd'hui pour tous les producteurs. Celui qui produit du ne produit qu'à N° 2 ou

Il n'en coûte pas plus pour produire un poulet N°

Protégeons nos oiseaux rôle bienfaisant joué dans le vore, qui nous vaut, chaque plus en moissons. On ne vore, toute végétation ut pâraies seraient ravagées rieusement. Aux Etats-Unis d'agriculture portées par les oiseaux insectes notre gratitude et à notre

Le mouton de la Nouvelle-Zélande sur le marché anglais qu'il est que les Zélandais se demandent par le public pour un mouton pas trop gras, libres.

Au Canada, la demande du gouvernement fédéral l'élevage des races de moutons dans le marché.

Au feu! — Il ne se passe pas de pertes considérables. Et l'on peut affirmer l'imprudence ou à l'ignorance.

La statistique nous montre que de beaucoup plus concernant.

Le temps est arrivé pour enseigner les producteurs. Il serait peut-être même quiconque cause un incendie.

La terrible typhoïde. die redoutable exerce le j dans les puits qu'elle se

Une once de prévention. Les souffrances, l'an de typhoïde devraient non.

Nettoyer donc la maison et pour les étables porteuses de germes, et dans nos logis.

Rien de ce qui peut devraient être tolérés dans la nature.

La plus constante et terrible peste de la typhoïde.

Une 2e invasion de chenilles à houppes blanches aux arbres fruitiers et autres. de nouveau leur apparition. Il existe une véritable épidémie. Georges Maheux, entomologiste, a été depuis environ 10 ans dans nos forêts. Les tâches visqueuses ont été déposées sur les arbres et les chenilles. Le meilleur moyen de faire c'est d'arroser les arbres à l'eau dans 40 gallons d'eau.

A Québec, malheureusement la cime des arbres a grande utilité à l'heure actuelle.